

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 82 (1994)

**Heft:** 3

**Artikel:** Où sont les cheffes fédérales ?

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-286783>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Où sont les cheffes fédérales?

*Le gouvernement se targue d'encourager la promotion des femmes. Mais il n'en accueille pas volontiers au sein de sa propre administration. Un nombre élevé de cadres féminins entourent Ruth Dreifuss; les six autres conseillers fédéraux restent à la traîne.*

**U**ne fois, au Conseil national, Adolf Ogi en a appelé aux principes sacro-saints: «Aujourd'hui comme hier nous sommes d'avis que, dans notre pays, il faut s'en tenir à cette notion bien ancrée selon laquelle c'est le père de famille qui est en premier responsable de l'entretien de sa famille.»

D'accord, il y a bien longtemps qu'Adolf Ogi a exposé ce point de vue. Il n'était alors que conseiller national. Depuis lors, depuis qu'il est devenu conseiller fédéral, il ne dit plus rien sur l'égalité entre hommes et femmes. Il garde pour lui ses idées sur le sujet et laisse les faits parler d'eux-mêmes. Sous le sceptre d'Adolf Ogi, les femmes n'ont guère de possibilités de se hisser dans la hiérarchie. Il ne nomme aucune femme aux postes élevés de son département.

Parmi les cadres d'Adolf Ogi, il n'y a ni directrice, ni directrice adjointe, ni sous-directrice, ni cheffe de division. En revanche, les femmes détiennent la majorité des échelons les plus bas de l'échelle des traitements. De façon générale, depuis juin 1991 la proportion des femmes employées dans le département Ogi a baissé de 22,8 à 18,8%. C'est, du moins, ce qui ressort de statistiques internes en possession de *Bilanz*. La politique d'Adolf Ogi n'est pas celle du Conseil fédéral. En 1991, le gouvernement central a solennellement décidé de donner la priorité aux femmes et cela jusqu'à ce que «s'établisse la parité entre salariés masculins et féminins» dans tous les offices et à tous les niveaux, c'est-à-dire, en clair, jusqu'à ce que les deux sexes soient représentés chacun à 50% dans l'administration fédérale. Il fallait, en particulier, «que la sous-représentation des femmes aux fonctions et aux classes de salaire plus élevées soit corrigée», souligne alors le Conseil fédéral. Joignant le geste à la parole, il ordonna à tous les offices de mettre sur pied un programme de promotion des femmes et de l'envoyer au Bureau des questions féminines d'ici à fin 1992. Sans la moindre gêne, Adolf Ogi et ses chefs de service ont ignoré les directives du Conseil fédéral. Cela dit, ce ne sont pas les seuls. Les trois quarts de presque tous les directeurs d'office et des secrétaires généraux de la Confédération se sont moqués de ces directives; à ce jour, en tout cas, ils n'ont pas été en mesure de livrer le moindre programme de promotion des

femmes à l'Office fédéral du personnel. Mais la patience de Peter Hablützel, directeur dudit office, a atteint ses limites. Dans une circulaire, il vient de rappeler à leur devoir tous les chefs de service de la Confédération qui traînent les pieds.

## Ingrats

Ces messieurs de Berne font l'impasse partout où ils le peuvent, et souvent avec un certain succès. Sur les quelque cent di-



Catherine Cossy.

recteurs et secrétaires généraux, il n'y a que deux femmes et elles occupent des postes qui sont parmi les plus ingrats de la Confédération. Carla del Ponte, la solide nouvelle «procureur» de la Confédération, prend la tête d'un appareil d'Etat secoué par les crises et que les politiciens vont bouleverser de fond en comble ces prochaines années. Mierta Chevroulet, directrice débonnaire de la Caisse fédérale d'assurance, a du travail par-dessus la tête pour corriger les erreurs techniques entamées bien avant son arrivée à ce poste.

Aux échelons les plus élevés de l'administration fédérale bernoise, les femmes sont lamentablement sous-représentées. Et dans les échelons immédiatement au-dessous, la situation n'est pas meilleure. Parmi

les cinq mille fonctionnaires cadres supérieurs, on compte en tout et pour tout 5% de femmes. L'écrasante majorité des cadres inférieurs qui visent le poste au-dessus est de sexe masculin. Moralité: la fameuse égalité que vise le Conseil fédéral ne sera, et de loin, pas atteinte avant de nombreuses années. Il n'y aurait pas de femmes à la hauteur pour empoigner des tâches difficiles, clament haut et fort ceux qui veulent leur barrer la route. Le Conseil fédéral lui-même n'a cependant pas donné suite à cette objection lorsqu'il a renouvelé les commissions extraparlementaires pour la période administrative allant de 1993 à 1996. Sur un ton proche de l'ultimatum, il a exigé que l'on respecte un «quota minimum de 30% de femmes» dans les plus de deux cents commissions. Il a même menacé les partenaires sociaux qui ne présenteraient pas de femmes de faire sauter le siège qui leur revenait de droit.

En fait, le Conseil fédéral n'a pas pu atteindre, et de loin, son objectif de 30%. Mais il a quand même fait passer de 12% à plus de 16% la représentation féminine au sein des commissions. Quand on cherche, on trouve souvent.

À Berne, la promotion des femmes est profondément incohérente. Le Conseil fédéral ne voudrait surtout pas imposer à sa propre administration ce qu'il veut extorquer de force aux associations économiques et professionnelles, aux sociétés scientifiques et aux syndicats. Il exige de tiers ce qu'il ne respecte même pas lui-même. Il fait marcher les autres et tolère chez lui la plus grande pagaille.

L'espèce de schizophrénie qui marque cette politique s'appuie sur un système éprouvé. En effet, le Conseil fédéral a soigneusement coupé en deux sa conscience féministe et confié la question féminine à deux offices très éloignés l'un de l'autre au Palais fédéral. D'un côté, il y a le Bureau des questions féminines de l'Office fédéral du personnel, responsable de l'égalité interne (cheffe: Ursula Preisig, auparavant Mariette Botinelli); de l'autre, il y a le Bureau de l'égalité du Département de l'intérieur, chargé de la promotion à l'extérieur (responsable: Patricia Schulz, auparavant Claudia Kaufmann). D'une main le Conseil fédéral se verse de l'eau, de l'autre il boit du vin.

On comprend, dans ces conditions, que les hauts fonctionnaires fédéraux puissent superbement ignorer des directives issues du

gouvernement, et que chaque conseiller fédéral suive sa propre ligne. Ruth Dreifuss laisse entrevoir ce qu'on pourrait faire avec un peu de bonne volonté. En une seule année au Conseil fédéral, elle a atteint ce qu'aucun conseiller fédéral n'a jamais réussi: avoir un dixième de femmes parmi ses cadres supérieurs. En revanche, on relèvera avec un certain étonnement que les deux postes à repourvoir les plus importants en 1993, elle les a donnés à des hommes (secrétaire général et directeur de l'Office fédéral de la culture).

Contrairement à elle, Arnold Koller et Otto Stich ont déjà choisi leur première directrice (ministère public et Caisse fédérale d'assurance). On pourrait croire Flavio Cotti prêt à faire la même chose au Département des affaires étrangères: c'est lui le premier conseiller fédéral à avoir tenté d'élever la proportion des femmes en établissant des quotas alors qu'il était au Département de l'intérieur.

## Abdication

En revanche, le ministre de l'Economie publique, Jean-Pascal Delamuraz, aime davantage les femmes que la promotion

féminine. Mais il est vrai que, depuis 1993, il a une conseillère personnelle. Cependant de tels postes sont hors de la hiérarchie administrative et ils ne représentent pas de pouvoir réel.

A la tête du Département militaire fédéral (DMF), soit dans une situation apparemment désespérée, Kaspar Villiger fait montre d'une fibre féministe dont pourrait heureusement s'inspirer Adolf Ogi. «Dans nos rangs, les femmes ne doivent pas être des hommes pour faire carrière» a déclaré Kaspar Villiger à ses généraux. Et il a nommé une femme bien civile au poste de déléguée à l'égalité du DMF (Christine Schaad Hügli, cheffe de la section de développement du personnel). En revanche, dans son département Adolf Ogi a évidemment confié ce poste à un homme (Christian Furrer, secrétaire général adjoint). Chaque conseiller fédéral fait ce qu'il veut. Le Conseil fédéral dans son ensemble, lui, a abdiqué.

© Viktor Parma/Bilanz 2/94

Publié avec l'aimable autorisation du magazine Suisse allemand Bilanz

## L'égalité en chiffres

(sk) – On le savait. On le savait, mais on en n'avait pas la preuve quantifiée, tangible: l'égalité en Suisse n'est encore qu'une théorie abstraite. Aujourd'hui, grâce au travail de recherche de Claire Jobin, Caroline Regamey et Paul Röthlisberger, des chiffres crient la vérité. Si le principe d'égalité des droits est inscrit depuis plus de dix ans dans la Constitution, la distance entre théorie et pratique est encore bien longue. Afin de révéler ce qui se cache derrière la réalité des Suisses et des Suissesses, l'Office fédéral de la statistique vient de publier un aperçu de la situation des femmes et des hommes dans notre pays. *Vers l'égalité?* interroge la brochure en tentant d'y répondre par des graphiques et des textes clairs.

Cet ouvrage fait suite au rapport de la délégation suisse à la Conférence mondiale des femmes, qui s'est tenue à Nairobi en 1985. L'année suivante, le Conseil fédéral nommait un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités de mise en œuvre des stratégies de Nairobi à l'intérieur de l'administration fédérale et de préparer une série de propositions. C'est ainsi que le Gouvernement a chargé l'Office fédéral de la statistique d'établir des tableaux de comparaison sur la situation des femmes et des hommes dans divers domaines.

Ce travail devait aboutir à l'élaboration, dans un cadre européen, d'une brochure statistique destinée à devenir une contribution à la prochaine conférence mondiale des femmes, qui aura lieu en 1995 à Pékin.

Malheureusement, faute de moyens, ce projet a dû être repoussé.

L'étude est présentée par thèmes, sous forme d'un texte illustré de tableaux et de graphiques. Dans la mesure du possible, les chiffres mentionnés sont ceux du recensement fédéral de 1991. Huit domaines ont passé sous la loupe: la population, l'éducation et la formation, le travail rémunéré, la santé, l'emploi du temps, la prise en charge du ménage et des enfants, le pouvoir et la politique. «*Dans le choix de ces domaines, on s'est inspiré*, peut-on lire en introduction, *d'une définition de l'égalité entre les sexes en termes d'égalité des chances. Celle-ci implique que femmes et hommes ont les mêmes droits, les mêmes obligations et les mêmes possibilités d'effectuer un travail qui assure une indépendance financière, de s'occuper des enfants et du ménage, de participer aux activités politiques, syndicales et autres de la société.*

Cette étude, même si elle doit, au dire de ses auteur-e-s, être encore perfectionnée et approfondie, n'en présente pas moins un bilan de la situation fort intéressant. C'est un instrument de travail utile à tous ceux et toutes celles pour qui l'égalité entre femmes et hommes ne doit pas rester qu'un vague article constitutionnel.

*Vers l'égalité?* peut être commandé au prix de 18 francs auprès de  
l'Office fédéral de la statistique,  
3003 Berne.  
Téléphone (031) 323 60 60.

### Ruth Dreifuss (DFI)

10,5% de femmes parmi les cadres supérieurs (8 femmes, 68 hommes); 9,9% de femmes parmi les cadres moyens (47 femmes, 476 hommes).

### Arnold Koller (DFJP)

8,7% de femmes parmi les cadres supérieurs (6 femmes, 63 hommes); 13,5% de femmes parmi les cadres moyens (62 femmes, 397 hommes).

### Otto Stich (DFF)

4,3% de femmes parmi les cadres supérieurs (3 femmes, 67 hommes); 4% de femmes parmi les cadres moyens (21 femmes, 504 hommes).

### Flavio Cotti (DFAE)

3,8% de femmes parmi les cadres supérieurs (7 femmes, 175 hommes); 10,5% de femmes parmi les cadres moyens (37 femmes, 314 hommes).

### Kaspar Villiger (DMF)

0,7% de femmes parmi les cadres supérieurs (1 femme, 143 hommes); 0,7% de femmes parmi les cadres moyens (8 femmes, 1197 hommes).

### J.-P. Delamuraz (DFEP)

0% de femmes parmi les cadres supérieurs (77 hommes); 6,7% de femmes parmi les cadres moyens (32 femmes, 447 hommes).

### Adolf Ogi (DFTCE)

0% de femmes parmi les cadres supérieurs (33 hommes); 2,3% de femmes parmi les cadres moyens (6 femmes, 250 hommes).